

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 13

Artikel: A propos d'un concert
Autor: A.Rtz.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181821>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger: le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteure vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 30 mars 1872.

Mercredi dernier, le Grand Conseil a été nanti d'une question de la plus haute importance pour notre pays; il s'agissait du préavis à donner au peuple vaudois, en vue de faire rejeter le projet de constitution fédérale. Nos députés, convoqués par lettre spéciale, étaient présents au nombre de 189. L'assemblée s'est prononcée à l'unanimité moins deux voix en faveur des propositions du Conseil d'Etat et de la commission.

Le vote des deux députés qui ont fait minorité, a tout naturellement causé une grande surprise au sein de notre population. Nous respectons les opinions politiques de chacun et celle de ces deux messieurs en particulier; mais on ne peut s'empêcher de se demander comment il se fait que le député de Lausanne, qui a voté contre l'ensemble du projet à Berne, se soit prononcé en faveur de celui-ci dans le Grand Conseil du canton de Vaud. Et chacun de s'écrier : « Que les temps sont changés!... »

Quant au vote du député de St-Saphorin, il suscite en nous un profond sentiment de regret en voyant surgir du cœur de Lavaux, du voisinage de Cully, patrie de Davel, une opinion tout opposée à celle que doit inspirer la mémoire de ce martyr de l'indépendance vaudoise.

En mars 1723, Davel se faisait le courageux champion de l'émancipation du Pays de Vaud, alors placé sous la lourde patte de l'ours, et en mars 1872, c'est-à-dire 149 ans plus tard, un représentant de cette contrée semble vouloir donner la main à des réformes qui, au dire de la presque totalité de nos concitoyens, contribueront à anéantir cette indépendance canfonale acquise au prix de tant de sacrifices, cette indépendance qui a fait jusqu'ici et notre bonheur et notre force.

Encore ici, nous ne pouvons que répéter : « Que les temps sont changés!... »

A propos d'un concert.

En rentrant l'autre soir du beau concert de Hans Bülow, je me mis machinalement devant le piano et j'ouvris un cahier de musique. Mais déjà au quatrième accord je m'arrêtai. C'était un prélude de Liszt... Moi, jouer du Liszt après l'avoir entendu interpréter par un maître comme Bülow! — Non, c'est presque une profanation, me dis-je. Je n'oserai plus jouer ou plutôt estropier ces grands composi-

teurs. Oh! que de crimes de lèse-majesté ne se commettent-ils pas journallement contre tous ces sublimes génies qui ont mis leur âme dans ces petits signes appelés notes! — Mais telle est la mode; toutes les demoiselles sont obligées d'apprendre à tapoter du piano, quand même elles n'auraient ni le goût de la musique, ni le talent nécessaire. Une fois introduites dans la société, il faut bien qu'après avoir ennuyé les assistants par une *fantaisie* ou *réverie* quelconque, elles recueillent ces mensonges obligés que l'on nomme compliments et applaudissements. (Pour ne pas mentir dans ces occasions-là, j'ai l'habitude de dire : ce morceau a des motifs charmants, cette mélodie est vraiment ravissante... ou quelque chose de semblable.)

Et que devient le goût musical maintenant que l'art pénètre dans les masses, qu'il se *vulgarise*? — Je m'en suis bien aperçu au concert. Pendant la magnifique sonate de Beethoven, j'ai remarqué parmi mes voisines plus d'un bâillement qu'on ne se donnait pas même la peine de cacher. Et pourtant j'étais tout entouré de compatriotes du compositeur et de son interprète, de blondes filles de la Germanie, que je croyais particulièrement douées pour tout ce que la musique et la poésie ont de sublime. Il fallait les voir pendant la valse de Chopin (qui était jouée à la perfection, il est vrai). Elles se réveillèrent. Et si c'eût été une valse *dansante* ou seulement une mélodie d'Offenbach, elles auraient certainement été transportées, électrisées. — Si j'étais à Versailles, aux mille et une propositions de nouveaux impôts, j'en ajouterais encore une : « Toute personne qui joue du piano et qui ne prouve pas par un examen annuel qu'elle possède le talent nécessaire et qu'elle fait des progrès sensibles, paiera un impôt annuel de 100 fr. » Je serais sûr d'amener une jolie somme dans les caisses publiques ou de délivrer bien des personnes du supplice d'entendre chaque jour 2 ou 3 heures de gammes et d'études dans une chambre à côté de la leur. Ce serait plus profitable pour bien des jeunes filles et bien moins ennuyeux si la gymnastique des doigts était remplacée par celle des bras et des jambes. Et pour beaucoup d'entre elles, le temps perdu avec ces gammes pourrait être mieux employé, ne serait-ce que pour leur apprendre à ravauder des bas ou à raccommoder un...

Mais ne fâchons pas celles qui font le charme de la vie; parlons d'autre chose.

Tout à coup, mes yeux se portèrent de nouveau sur cette page de Liszt, et ne voulant pas jouer ces accords, je me mis... à compter les notes. Le morceau a quatre pages, et j'y trouvai 2547 notes dans 64 mesures. D'après le mouvement indiqué, le morceau doit se jouer en moins de 2 1/2 minutes. Il faut donc jouer plus de 1000 notes par minute, 17 par seconde (naturellement, presque toujours plusieurs à la fois). Quel admirable instrument que la main qui sait exécuter tant de mouvements en si peu de temps et mesurer pour chaque note exactement le degré de force qui lui convient, depuis le plus délicat pianissimo jusqu'au plus énergique fortissimo ! Quel organe merveilleux que l'ouïe saisissant et appréciant tous ces sons avec toutes leur nuances et qui serait choquée si une note était produite par une corde faisant quelques vibrations de plus ou de moins que le nombre qu'exige l'accord dont la note fait partie ! *

Nous pouvons estimer que M. de Bülow a joué dans son concert la valeur de 100 pages de musique, soit environ 60,000 notes. Il a tout joué de mémoire et certainement il pourrait jouer ainsi des centaines de morceaux. Quelle merveille que ce cerveau qui, à côté de mille et mille autres idées et connaissances, sait retenir des millions de notes et les faire reproduire par les doigts dans un ordre rigoureux, fixé par les compositeurs !... A. Rtz.

L'anthropophagie et la guerre **

L'anthropophagie est une des maladies de la première enfance de l'humanité, un goût dépravé que la misère explique, si elle ne le justifie pas. C'est une courte folie expliquée par la faim; mais il faut bien que l'humanité passe par la phase de la disette pour arriver à celle de l'abondance. Plaignez donc le cannibale et ne l'injuriez pas, vous autres civilisés qui mangez de la viande saignante et qui massacrez tous les jours des milliers de vos semblables pour des motifs moins plausibles que la faim. Pour moi, je ne crains pas d'affirmer que de toutes les guerres que les hommes se font, celle où l'on se mange est la seule rationnelle. J'excuse tous les coupables qui ont faim, parce que la première loi pour tous les êtres est de vivre, et qu'il est naturel qu'un homme tue son semblable et le mange, quand il n'a pas autre chose à se mettre sous la dent. Tous les jours ces principes sont mis en pratique chez les nations civilisées, et les Géricault, les Delacroix, les Eugène Sue ont fait, en les appliquant aux naufrages, des chefs-d'œuvres admirables, et l'opinion publique a plaint plus qu'elle n'a condamné les malheureux affamés de la *Méduse* et de la *Salamandre*; Ugolin mangeant ses enfants pour leur conserver un père, inspire même autant et plus de pitié que d'horreur. Le mal en effet n'est pas tant de faire rôtir son ennemi quand il est mort

* Et le nombre de ces vibrations est relativement énorme. D'après les physiciens, les sons aigus peuvent être perçus jusqu'à ceux de 48,000 vibrations simples par seconde.

** Nous empruntons ces lignes à un ouvrage pétillant d'esprit et d'observations judicieuses et fines : *L'Esprit des bêtes*, par A. TOUSSENL.

que de le tuer quand il ne veut pas mourir. Et la preuve que le crime ne consiste que dans la manière d'envisager la chose, c'est que les mêmes moralistes qui blâment si fort le sauvage affamé de s'assimiler la substance de son ennemi sous forme de rosbif ont fait de la reine Artémise le modèle des épouses, pour avoir avalé son mari en pilules.

Où il y a crime impardonnable, folie furieuse poussée jusqu'à la septième puissance, c'est dans la guerre à coups de canon que se font entre eux les peuples civilisés, comme les Français, les Anglais, les Prussiens, les Russes, qui n'ont pas faim les uns des autres et qui se battent pour la gloire de leurs maîtres. La guerre est la plus atroce de toutes les folies humaines; mais la plus risible de ces atrocités est à coup sûr celle où l'on se tue sans motif, pour le seul plaisir de se tuer; où les ennemis se saluent courtoisement avant de s'égorger; où les vainqueurs, après la bataille, s'occupent philanthropiquement à raccommoder les jambes aux vaincus comme s'il n'eût pas été plus simple de ne pas les casser *avant*. Hélas ! l'oiseau de proie et le tigre, qui sont forcés de vivre de chair, donnent tous les jours de fières leçons d'humanité à l'homme. Ils ne se chassent pas entre eux, et ils ne tuent que pour assouvir leur faim. Castagno, mon chien braque, était intimement persuadé que je calomniais mon espèce quand je lui racontais certaines extravagances humaines, comme des boucheries de guerres civiles et des assassinats de prisonniers. Castagno partageait complètement l'opinion d'Helvétius qui a écrit qu'une guerre entreprise pour défendre l'honneur d'une nation était généralement un prétexte pour la piller.

La culture de la vigne

sur les rives du Léman, vers l'an 180 de l'ère chrétienne,

(Note tirée d'un fragment de voyage dans l'ancienne Helvétie).

Cully était célèbre par un temple consacré à Bacchus, et par la foule de pèlerins qu'y attirait son culte. Au pied des autels, de nombreuses prêtresses, armées d'un thyrse et couronnées de lierre, faisaient retentir les voûtes sacrées, de leurs cris et de leurs hurlements. Le dieu était environné de pampres. On lui avait donné la figure d'un jeune homme, expression de la franchise et de la gaité.

La culture de la vigne, en Helvétie, paraît remonter à la plus haute antiquité. La tradition du pays l'attribue au charpentier Elicon, qui, à son retour de Rome, où il avait passé sa jeunesse, en découvrit le secret à ses compatriotes. Cet art fut longtemps dans l'enfance, mais, peu à peu, on multiplia les plantations. Les forêts renversées, les marais desséchés, donnèrent au climat la chaleur nécessaire à la vigne. Plus tard, on emprunta le plant si vanté des Bituriges (Bordeaux); on admit la culture perfectionnée des Grecs, dont il y avait une colonie à Massilia (Marseille); ce fut d'eux qu'on apprit l'art de faire mûrir la grappe. On tira du pays des Allobroges une poix particulière, qui ajoute aux qualités du vin. Déjà sous César, l'Helvétie offrait un vignoble étendu, mais Domitien, effrayé